

Une journée technique prochainement accueillie au Mans pour une meilleure gestion des zones humides (GEMAPI)

Au regard de l'intérêt suscité par les trois premières journées techniques, une nouvelle édition est proposée le **jeudi 7 octobre 2021 en présentiel au Mans (72)** par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire.

La **compétence GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a pour objectif de :

- Responsabiliser les acteurs propriétaires de « systèmes d'endiguement » ;
- Concilier les enjeux de protection des personnes et de préservation de la ressource en eau, en favorisant une « gestion intégrée ».

Cette compétence, auparavant exercée par divers échelons de collectivités territoriales, a été clarifiée par les lois MAPTAM (2014) et NOTRe (2015) et transférée, depuis 2016, vers les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre appelés plus communément les structures « Gemapiennes ». Il s'agit des Communautés de communes, Communautés d'agglomération, Communautés urbaines et Métropoles.

C'est dans le cadre de l'animation du réseau d'acteurs zones humides du bassin de la Loire (plan Loire) que la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose de contribuer à **l'appropriation de la compétence GEMAPI par les gestionnaires** en veillant à ce que la préservation et la restauration des **zones humides soient bien prises en compte par les structures dites Gemapiennes**, notamment en **têtes de bassin versant**.

Cette journée favorisera le partage de **retours d'expériences** et prévoit **des temps d'échanges** lors des **ateliers** qui auront lieu l'après-midi sous un format « world café ». Des interventions du **Syndicat mixte des Basses vallées angevines et de la Romme**, du **CPIE Mayenne-Bas-Maine**, du **Syndicat du bassin de l'Oudon**, du **Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire** et du **CEREMA** sont au programme.

L'évènement s'adresse principalement aux élus et agents de structures Gemapiennes, de syndicats de rivières et aux gestionnaires d'espaces naturels qui souhaitent **renforcer mutuellement leurs connaissances** sur la gestion des zones humides en têtes de bassin. Toujours dans le souhait de faciliter les échanges, la journée est **limitée à 25 participants**. Inscrivez-vous vite **avant le 26 septembre** !

La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels s'inscrit dans les objectifs du plan Loire grandeur nature à travers 3 missions principales :

- L'animation du réseau d'acteurs "zones humides" du bassin de la Loire,
- L'animation du réseau d'acteurs "espèces exotiques envahissantes" du bassin de la Loire,
- La coordination du Centre de Ressources Loire nature.

Informations pratiques :

- ⇒ Consulter [la page dédiée à l'évènement](#) et [le programme](#) sur le Centre de ressources Loire nature.
- ⇒ L'inscription est gratuite, obligatoire et se fait [en ligne](#) avant le 26 septembre.
- ⇒ Consulter le compte-rendu des [journées techniques GEMAPI 2020](#).

Contacts presse :

- Charlotte LE MOIGNE, chargée de mission Zones humides (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels) : charlotte.lemoigne@reseau-cen.org
- Solène SACRÉ, chargée de mission Programme régional d'actions en faveur des tourbières (Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire) : s.sacre@cenpaysdelaloire.fr

Dans le cadre du :



Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.